

PROCES-VERBAL

Assemblée Générale - HAGUENAU 27 septembre 1998

La deuxième Assemblée Générale de l'Association des Anciens E.S.O.A. du P32 de l'E.Mi.A.T. d'Agen s'est réunie à Haguenau (67) le dimanche 27 septembre 1998.

Le quorum étant atteint (69 membres, 21 présents et 18 pouvoirs), l'ordre du jour a été rappelé et tous ses points ont été abordés. Hervé PAPA s'est proposé pour tenir les fonctions de secrétaire de séance.

1 - RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Rapport moral
- Rapport financier
- Mise à jour des cartes de membres
- Conduite à tenir lors d'évènements familiaux
- Fréquence d'édition du bulletin
- Fréquence des réunions de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Propositions sur les lieux et date de la prochaine réunion
- Questions diverses

2 - RAPPORT MORAL

Le président a souhaité la bienvenue aux cinq membres ayant rejoint l'Association ce jour-même. Il s'est particulièrement réjoui de la présence du camarade Jean-Claude LAVAUD qui a tenu à se déplacer malgré ses soucis de santé, ceci avant de rejoindre sa future affectation en région bordelaise. Ses nouvelles coordonnées sont précisées sur le premier bulletin à paraître ultérieurement (voir § 5).

Des nouvelles ont également été échangées sur les camarades ainsi que sur les épouses qui ont connu la maladie depuis la dernière Assemblée Générale de 1996. Que chacune et chacun trouve à la lecture du présent, le modeste réconfort que ces quelques lignes peuvent lui apporter. En outre, il n'est pas interdit de contacter par téléphone, écrit, fax, internet, etc., ceux avec qui on a passé des moments inoubliables. C'est aussi le premier but avoué de cette Association P32.

3 - RAPPORT FINANCIER

Sur 94 camarades (ceux qui ont répondu au moins une fois), 69 se sont acquittés d'une cotisation au minimum. En l'absence du trésorier empêché, le bilan financier a été lu par l'un des membres présents :

• Recettes totales	14 500,00 F
• Dépenses	8599,17 F
• Avoir	5900,38 F

Les dépenses sont essentiellement liées aux frais de fonctionnement de l'Association (correspondance, papier, enveloppes, timbres) et aux éditions des bulletins de liaison dont l'utilité a été une nouvelle fois unanimement reconnue.

4 – MISE A JOUR DES CARTES

Le principe retenu est celui de la vignette qui sera conçue par le secrétaire puis adressée pour mise à jour en profitant d'un envoi ultérieur (voir §5).

5 – CONDUITE À TENIR LORS D'ÉVÈNEMENTS FAMILIAUX

Les propositions émises par le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 28 avril 1998 à Moissy Cramayel, ont été entérinées en Assemblée Générale quant à la conduite à tenir lors des décès :

- achat d'une gerbe s'il s'agit d'un membre de l'Association,
- envoi d'un télégramme s'il s'agit d'un parent (père, mère, frère, sœur et enfant).

6 – FRÉQUENCE D'ÉDITION DU BULLETIN

Le bulletin de liaison, qui a fait l'objet de deux éditions, est onéreux dans sa configuration actuelle. Deux décisions ont donc été prises, à l'unanimité, en matière de communication :

- 1 – Ce bulletin portera désormais le nom Plaquette de liaison. Elle sera éditée tous les 5 ans.
- 2 – Un bulletin annuel (quelques feuillets) sera adressé après le plan annuel de mutation, au moment de la rentrée scolaire. Y figureront les mots habituels, les articles de ceux qui se sentent la plume légère, les modifications intervenues dans la situation des membres (adresse, affectation, ect.) et tout autre renseignement utile à la vie de l'Association. La vignette, objet du paragraphe 4, pourra y être jointe.

Remarque importante : Il a été décidé, là aussi à l'unanimité, de continuer à adresser tous les courriers à ceux s'étant fait connaître au moins une fois, qu'ils aient intégrés l'Association ou non.

7 – RYTHME DES RÉUNIONS

Deux décisions ont été prises dans ce domaine :

- 1 – Maintien du rythme actuel des Assemblées Générales, en respectant le principe du tour des garnisons les plus importantes.
- 2 – Instauration d'un rassemblement des Anciens E.S.O .A. du P32, à chaque date anniversaire (tous les cinq ans à partir de 25 ans) à Agen, systématiquement ou dans la mesure du possible (quant au lieu uniquement).

Ce rassemblement, dont il sera question lors de l'Assemblée Générale en 2000, se tiendra certainement sur une journée, à priori un samedi... voire davantage pour ceux qui désirent s'entretenir plus longuement.

8 – CHOIX DU LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

C'est la ville de Rennes ou la garnison « Rennes-Laval » qui a été retenue pour l'An 2000, date on ne peut plus symbolique, où les organisateurs attendent de nombreux camarades. Un appel, Metz-Rennes ou Strasbourg-Rennes, par le train, n'excèdent pas six heures et demie ! On n'arrête pas le progrès.

9 – QUESTIONS DIVERSES

1 – L'Assemblée Générale s'est prononcée, à l'unanimité sur l'exonération des cotisations du camarade Alain TACHON, jusqu'à la fin de ses soucis pécuniaires. Chacun peut lui adresser un petit mot d'encouragement et de fidélité.

2 – Le principe de la création d'un logo P32 a été retenu (en-tête de papier à lettre, pin's,

tout autre objet souvenir). Il est donc fait appel aux artistes pour adresser leur(s) projet(s) au secrétaire de l'Association.

10 – ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration étant renouvelable par tiers tous les deux ans d'une part, aucun membre dudit Conseil n'étant volontaire ou ne s'étant fait connaître pour le quitter, d'autre part, deux noms ont été « extraits du chapeau ».

Aucun membre présent ou représenté n'ayant fait part de son intention d'intégrer le Conseil d'Administration, celui-ci a été reconduit dans sa composition actuelle :

Président	:	Franck PÉBAÏ-ARNAUNÉ
Vice-Président	:	Patrick BARZU
Secrétaire	:	Régis DIEMUNSCH
Trésorier	:	Jocelyn CHAMERAUD
Membres	:	Hervé PAPA Philippe GINISTY

L'ordre du jour étant épuisé, tous ses points ayant été abordés puis votés, le président remercie tous les membres de leur présence avant de déclarer la séance levée. Rendez-vous est fixé en octobre 2000 à Rennes.

Le secrétaire
Régis DIEMUNSCH

Le président
Franck PÉBAÏ-ARNAUNÉ